



Université Mohamed I
Ecole supérieure de
technologie
Oujda



Les syndicats au Maroc

Sous la supervision
du professeur :

**Mr:Zahreddine
Taybi**

Exposé réalisé par

!

✓ **Fatim Zahra
Barakat**

SOMMAIRE

- I- Introduction
 - a/ définition
- **II-Partie 1:Le mouvement syndical**
 - CH 1:Histoire du syndicalisme au Maroc
 - CH 2:Les types des Syndicats
- **III-Partie 2: Le régime juridique du syndicat**
 - CH 1: Aspect juridique
 - CH 2: Structure du syndicat
- **IV- Partie 3:Action syndicale**
 - CH 1:Le rôle du syndicat
 - CH 2: Exemple du syndicat (UMT)
- **Conclusion**
- **Références**

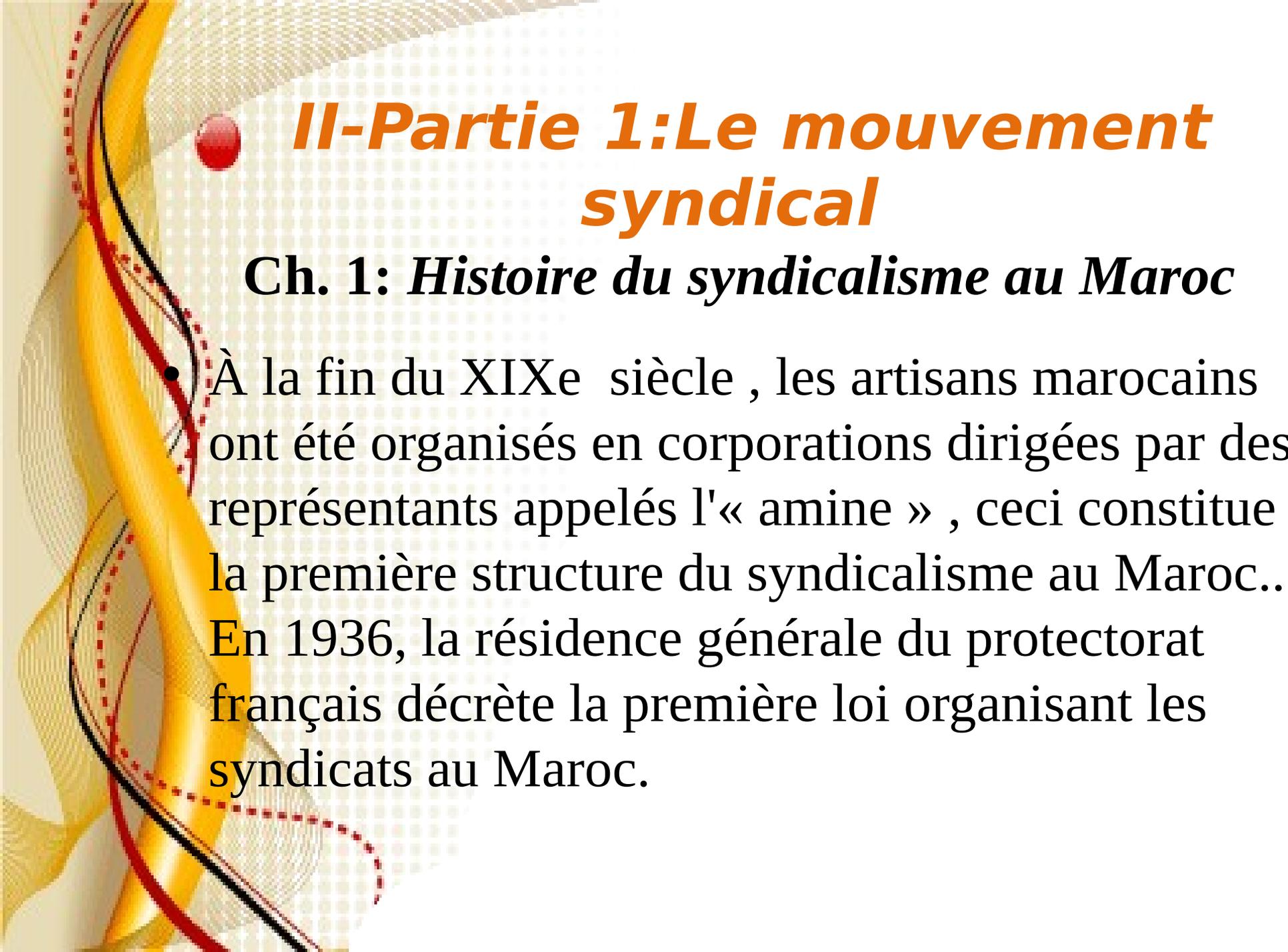


I. Introduction



- a/Définition :

Un **syndicat** est une association de personnes qui a pour but de défendre les intérêts professionnels et économiques de ses membres (employés, ouvriers, cadres, patrons, professions libérales). Le syndicat cherche à faire aboutir des revendications en matière de **salaires**, de **conditions** de travail, de **prestations sociales**



II-Partie 1:Le mouvement syndical

Ch. 1: Histoire du syndicalisme au Maroc

- À la fin du XIXe siècle , les artisans marocains ont été organisés en corporations dirigées par des représentants appelés l'« amine » , ceci constitue la première structure du syndicalisme au Maroc.. En 1936, la résidence générale du protectorat français décrète la première loi organisant les syndicats au Maroc.

Ch. 2: Les types des syndicat

- 1- **Syndicats des ouvriers** :

L'Union Marocaine du Travail (U.M.T.), l'Union Générale des Travailleurs au Maroc(U.G.T.M.), la Confédération Démocratique du Travail(C.D.T.), l'Union Nationale des Travailleurs Marocains(U.N.T.M.), l'Union des Syndicats Populaires (U.S.P.), Forces Ouvrières Marocaines(F.O.M.), l'Union des Syndicats des Travailleurs Libres(U.S.T.L.), le Syndicat National Populaire (S.N.P), l'Union des Travailleurs Marocains (U.T.M.) et l'Union des Syndicats Démocratiques (U.S.D.).

- 2-**Syndicats des Enseignants** :

le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (S.N.E.S).

- 3-**Syndicats des étudiants** :

- l'Union Nationale des Etudiants Marocains (U.N.E.M.) et l'Union Générale des Etudiants Marocains (U.G.E.M.).

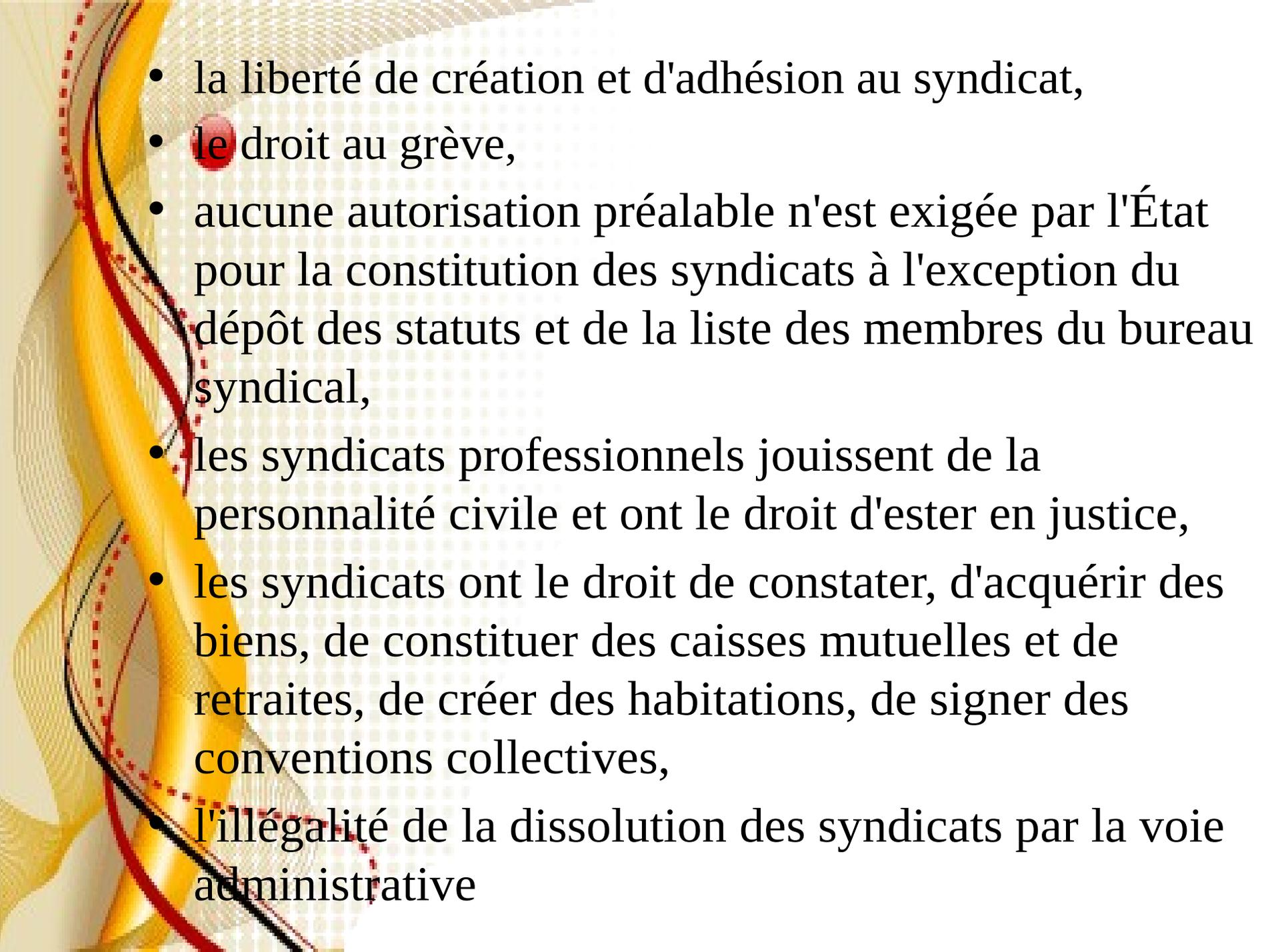
- 
- Les syndicats sont présentés par ordre chronologique de leurs créations, et selon les annuaires du Ministère marocain de l'emploi et de la formation professionnelle.

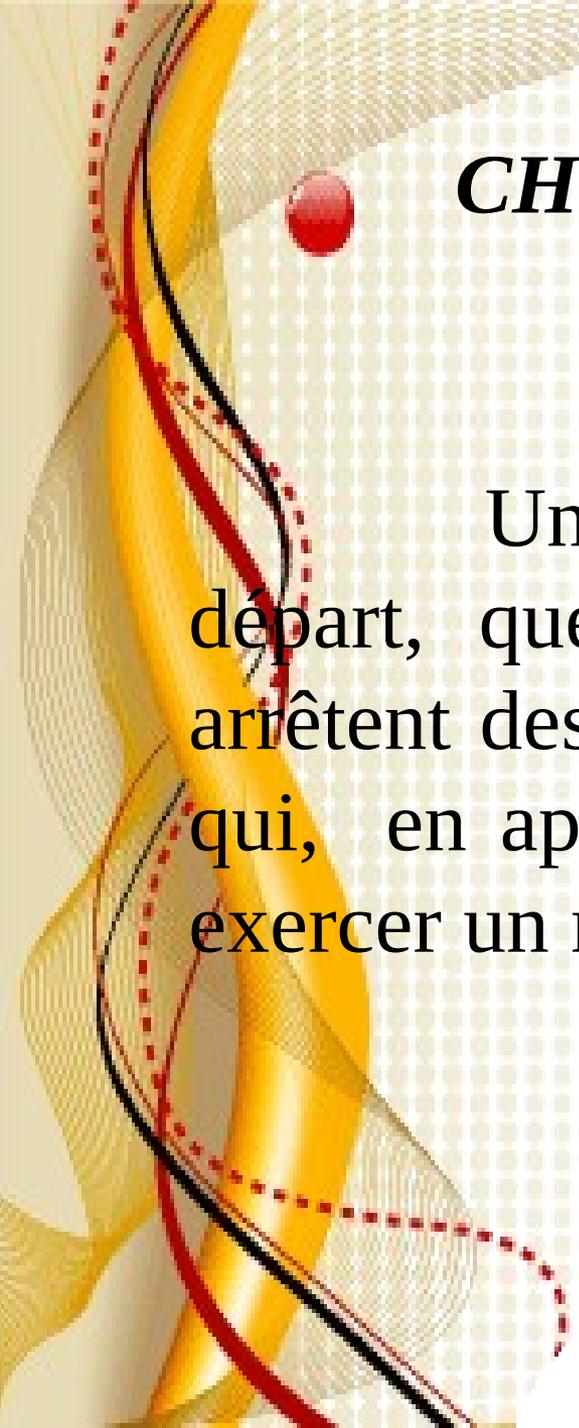
1- Principaux syndicats professionnels:

n°	Syndicat	Sigle	Date de création	Siège	Notes
1	Union marocaine de travail	UMT	20 mars 1955	Casablanca	en son sein cohabitent toutes les tendances politiques
2	Union générale des travailleurs du Maroc	UGTM	20 mars 1960	Casablanca	affilié au Parti de l' Istiqlal , né d'une scission avec l'UMT
3	Union nationale du travail au Maroc	UNTM	15 juin 1976	Rabat	proche du PJD, sa présence est relativement importante dans le secteur de l'enseignement
4	Confédération	CDT	25 novembre	Casablanca	créé par l'Union

III--Partie 2: Le régime juridique du syndicat

- Ch. 1 Aspect juridiques:** régissant les syndicats professionnels constituent la base juridique fondamentale des droits et des libertés syndicaux. Il stipule :
- les organisations syndicales participent à l'organisation et la représentation des citoyens,
 - les fonctionnaires jouissent également du droit de constituer des organisations syndicales à l'exception des « agents qui sont chargés d'assurer la sécurité de l'État et la défense de l'ordre public », il s'agit des corps suivants : les forces armé royales , Gendarmerie royale , les agents de sécurité douaniers, pompiers, gardiens de prisons, gardiens des Eaux et Forets, les juges et les administrateurs du Ministère de l'Intérieur,

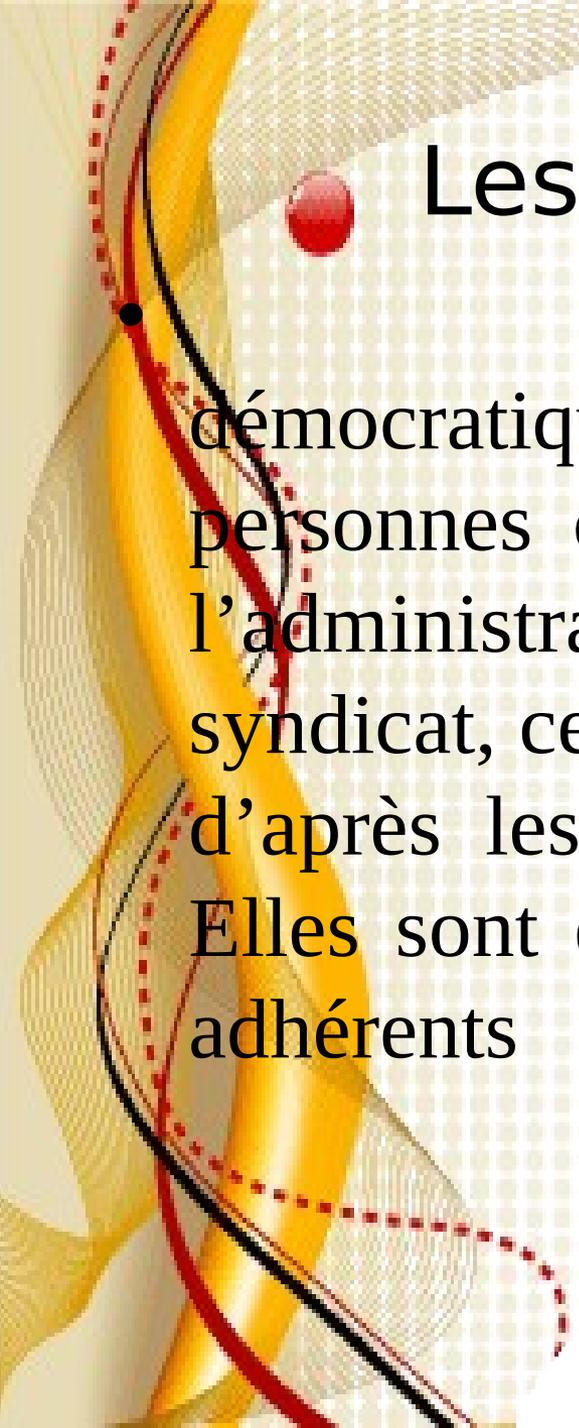
- 
- la liberté de création et d'adhésion au syndicat,
 - le droit au grève,
 - aucune autorisation préalable n'est exigée par l'État pour la constitution des syndicats à l'exception du dépôt des statuts et de la liste des membres du bureau syndical,
 - les syndicats professionnels jouissent de la personnalité civile et ont le droit d'ester en justice,
 - les syndicats ont le droit de constater, d'acquérir des biens, de constituer des caisses mutuelles et de retraites, de créer des habitations, de signer des conventions collectives,
 - l'illégalité de la dissolution des syndicats par la voie administrative



CH 2: Structure du syndicat

- Les adhérents

Un syndicat ne peut être créé que si, au départ, quelque travailleurs en décident ainsi, arrêtent des statuts et désignent ceux d'entre eux qui, en application des statuts, seront appelés à exercer un rôle de direction du syndicat .



• Les orgenes dirigeants

• Une direction dénuée d'un esprit démocratique: outre les conditions exigées des personnes chargées à un titre quelconque de l'administration ou de la direction d'un syndicat, celles-ci sont généralement désignées d'après les formes indiquées par les statuts. Elles sont élues par l'assemblée générale des adhérents

IV- Partie 3:Action syndicale

Ch.1 Rôles des syndicats: _

• On peut distinguer deux rôles joués par les syndicats en tant que pouvoir économique : un rôle en relation avec ces adhérent et un rôle en relation avec l'Etat .

- Le rôle du syndicat en relation avec ces adhérents consiste à défendre les intérêts économiques sociaux, moraux ,professionnels et culturelles du syndicats... etc.
- Le rôle du syndicat en relation avec l'Etat se concrétise par sa participation à l'élaboration de la politique national de développement économique, social, culturel... etc.

Ch. 2 Exemple du syndicat (UMT)

L'UMT se veut la base du syndicalisme marocain indépendant, elle a toujours été liée à la politique notamment par son attachement avec l'Istiqlal.

- **Historique:**

Créée dans la clandestinité l'UMT, elle affirme avoir procédé à la formation de son congrès constitutif par le biais d'un communiqué de presse le 20 mars 1955. L'UMT ne sera reconnu comme syndicat qu'après son expansion fulgurante dans tout le Maroc, elle dénombre 560 000 adhérents un an après sa création. Mais surtout, sa réussite lui vient de Mohamed V qui lui confère le statut « d'héritière » du mouvement national (la résistance à la colonisation).

Les principes de l'UMT

- L'UMT se prévaut de trois grands principes :

UNION , INDÉPENDANCE , DÉMOCRATIE

- « **Union syndicale** : Pour la défense du droit de la classe ouvrière agit pour une union de l'organisation face aux menaces étrangères ayant pour but son affaiblissement et sa déstabilisation. »
- « **Indépendance syndicale** : Pour la défense de la classe ouvrière de toute utilisation de la part de l'État, d'un parti politique ou du patronat. »
- « **Démocratie syndicale** : La garantie d'une libre participation politique pour tous les membres du syndicat. »

Missions et Activités

- **L'UMT décline ses actions comme suit :**

- *Garantir la libre participation syndicale.
- *Augmenter les revenus de l'ordre de 30 %.
- *Réviser le montant des allocations.
- *Assurer un salaire minimum d'au moins 2.500 dirhams.
- *Restructurer le système de retraite et créer un système de protection sociale et sanitaire.
- *Annuler l'Impôt sur les Revenus (IR) pour les salaires inférieurs à 3.000 dirhams.
- *Développer l'habitat social.
- *Améliorer le droit de travail et les lois sur l'intégration de la fonction publique.
- *Affronter les répercussions de la privatisation en ce qui concerne les droits des ouvriers.

Fonctionnement d' UMT

- L'UMT se dote de plusieurs organes :
 - Un congrès national (qui est son entité majeure)
 - Un conseil national
 - Une commission exécutive
 - Un bureau de l'Union.
 - Une Commission de contrôle.
 - Une Commission des conflits.
 - Une Commission administrative

Conclusion

- Il peut paraître incongru de conclure pour un travail principalement didactiques. Et dans ce cas on peut dire que Les syndicats doivent être plus présents sur la scène afin que les problèmes les plus connus (comme le chômage, les mauvaises conditions de travail, le conflit social agressif, le soutien artificiel que certains font pour des raisons monétaires) soient au cœur

Références:

□ *Bibliographie*

Code de travail au Maroc (Abdellah Boudahrain

Le droit de travail en pratique (Miche l Miné)

□ **webographie**

- www.fr.wikipedia.org
- www.maroc.ma

Merci
Pour
votre attention

